

# Chronique du Sablier

N° 14 décembre 2018

## Bâtiments communaux

### La mairie de Gohier (2)

Séance du 26 novembre 1909, « *Mr le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 10 octobre 1909, elle a décidé l'acquisition d'un immeuble sis au bourg de Gohier et appartenant à Mr Buridard, propriétaire à La Ménitré, pour y édifier une Mairie. ...*

*Il soumet ensuite au Conseil les plans et devis concernant la dite construction dressés par Mr Toureau, architecte à Angers, et qu'il résulte que le montant des travaux s'élève à la somme de 4000 Francs ».*



*Mr Toureau (architecte de la mairie de Gohier) en famille*

*L'architecte de la mairie photographié avec sa famille*

Le projet avance, il est même demandé une subvention au Département...

Séance du 27 février 1910, « *... considérant qu'il est regrettable que la commune de Gohier qui contribue aussi bien que d'autres qui sont plus favorisées, à alimenter le budget départemental, se soit vue refuser une subvention sur laquelle elle croyait raisonnablement pouvoir compter ... pour ces motifs, décide de modifier comme suit la délibération du 6 novembre 1909 :*

<i>Achat de l'immeuble Buridard</i>	<i>2000 Frs</i>
<i>Frais d'acte et de purge hypothécaire</i>	<i>320 Frs</i>
<i>Travaux prévus par le nouveau devis</i>	<i>4100 Frs</i>

*Le conseil décide de contracter au Crédit Foncier de France un emprunt de 6000 Frs remboursable en 30 annuités de 338,97 Frs »*

L'acquisition et les travaux vont avoir lieu sans aide du Département et avec un emprunt assez coûteux sur 30 ans !

Séance du 16 juin 1910, « *Mr le Maire expose au conseil que la mise en adjudication des travaux de construction de la mairie, n'a donné aucun résultat à 2 reprises différentes, que le dimanche, notamment, il ne s'est présenté aucun soumissionnaire ...*

*... qu'il est enfin urgent de remédier à ce fâcheux état de chose en sollicitant l'autorisation de traiter de gré à gré avec un entrepreneur susceptible d'offrir toutes les garanties désirables. »*

Séance du 15 septembre 1910, « *... vu le traité de gré à gré des travaux de construction d'une mairie à Gohier au profit de Mr Debarre-Letourneau, entrepreneur à Cholet, en date du 28 juillet 1910 et approuvé le 20 août suivant, considérant que le dit sieur Debarre-Letourneau réunit toutes les conditions désirables pour mener à bien les travaux qui lui sont confiés ... pour ces motifs, dispense Mr Debarre-Letourneau du cautionnement d'usage non prévu au cahier des charges. »*

Les travaux vont pouvoir commencer et la mairie sera fonctionnelle fin 1911 comme l'indique la date gravée dans le tuffeau au dessus de l'entrée et sous le célèbre drapeau tricolore métallique resté fièrement à braver l'occupant durant la dernière guerre 1939-1945 !

On ne retrouve aucune date d'inauguration officielle de cette mairie, ... dommage !! ...



Pour terminer, quelques dates :

15 octobre 1911 : 1ère séance de Conseil Municipal (CM) dans la nouvelle mairie.

Suite au décès de son maire Alphonse Lavigne, Gohier se rattache à Blaison par fusion simple par vote du CM du 17 février 1974 : 7 élus pour et un contre. Le nouveau Conseil Municipal comprend 2 élus de Gohier et 11 élus de Blaison.

1er mars 1974 : Dernière séance officielle du CM de Gohier.

La mairie annexe et le bureau de vote restent toutefois utilisés jusqu'à la fin de 1982.

24 octobre 1982 : Association des 2 communes suite à un référendum des habitants de Gohier.

Il faut attendre le 11 mars 1983 pour l'élection de la nouvelle équipe municipale de 15 élus de Blaison-Gohier.

1989 : Dernier mariage - par dérogation - dans cette petite mairie.

Aujourd'hui, cet ensemble communal sert de lieu d'accueil et d'expositions.

M.L.

## Entre Loire et coteaux

### Reconnaître les arbres en hiver

Cet exercice n'est pas toujours facile. Pouvez-vous retrouver les noms des 2 espèces proposées, en associant les images de l'écorce de leur tronc, d'une feuille tombée au sol et des fruits encore présents sur les branches.



Avant de vérifier les choix, voici quelques informations complémentaires :

Ces deux arbres à feuillage caduc ne sont pas originaires de nos régions mais s'y acclimatent très bien et sont cultivés comme plantes ornementales.

L'un, arbuste de 7 à 8 mètres de hauteur, appartient à la même famille que le haricot, le genêt, la luzerne,... (on distingue nettement la place des graines dans les gousses).

Le second, arbre pouvant dépasser 15 mètres, a des fruits longs et fins ; ce ne sont pas des gousses mais des siliques (une cloison interne divise le fruit dans sa longueur) : cette espèce appartient à une toute autre famille.

J.-C. S.

*Voir les réponse page suivante.*

Les numéros 1, 4, 6 montrent le **Catalpa**, *Catalpa bignonioides*. Il fait partie des BIGNONIACÉES, famille peu représentée, mais bien connue pour une plante grimpante qui lui a donné son nom : le bignonia. Le catalpa est originaire de l'est des Etats-Unis.

Les numéros 2, 3, 5 concernent l'**Arbre de Judée**, *Cercis siliquastrum*, appartenant à la même famille que le haricot, la luzerne, le genêt,... et une grande quantité d'espèces : les FABACÉES, autrefois appelées Légumineuses. Cette plante est originaire de l'est méditerranéen.